

## FORMATION SSIAP 2

**Service de Sécurité Incendie et  
d'Assistance aux Personnes 2**



### OBJECTIFS

À l'issue de la formation SSIAP 2 :

L'agent SSIAP 2 sera capable de superviser et coordonner les missions de sécurité incendie et d'assistance à personnes sur son lieu de travail. Il saura notamment :

- Organiser et gérer la prévention des incendies en assurant le suivi et l'application des règlements de sécurité dans l'établissement.
- Encadrer les équipes de sécurité en veillant à la bonne exécution des consignes, à la gestion des moyens de secours et à la formation continue des agents SSIAP 1.
- Intervenir efficacement en cas de sinistre en prenant en charge la gestion opérationnelle des situations d'urgence et en coordonnant les actions de secours.
- Participer à l'élaboration et à la mise à jour des procédures de sécurité incendie spécifiques à l'établissement.

### FORMATEUR

Des intervenants Sapeurs-Pompiers actifs ou sélectionnés et formés par ces derniers assurent une formation au plus près de la réalité.

NB : Les intervenants, tous détenteurs a minima du diplôme enseigné, ont également réussi nos tests rigoureux d'admission.

### DURÉE, LIEU ET NOMBRE DE STAGIAIRES

- 70 heures de face à face pédagogique .
- Dans nos locaux ou sur site conventionné
- En présentiel,
- Groupe de 4 à 10 stagiaires.

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Parler, lire et écrire en français. Etre titulaire du SST) : sauveteur secouriste du travail , en cours de validité
- Titulaire du diplôme SSIAP 1 (en cours de validité)
- Expérience professionnelle : Justifier d'au moins une année d'expérience en tant qu'agent de service de sécurité incendie.

NB : Un certificat médical d'aptitude, à fournir avec le dossier d'inscription, est requis pour participer

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pour fournir une formation personnalisée, nos sessions SSIAP 2 combinent des apports théoriques et des échanges d'expériences avec les stagiaires. Nos formateurs, tous qualifiés, enrichissent la théorie par des démonstrations pratiques, telles que la manipulation des équipements incendie ou la gestion des évacuations. La formation inclut également des exercices en groupe, des mises en situation adaptées aux risques spécifiques de l'établissement, l'étude de cas concrets, et se conclut par un récapitulatif des points clés abordés.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Bac à feu, extincteurs, signalétique incendie ;
- Système d'alarme et matériel de désenfumage ;
- Plans d'évacuation et tenues adaptées ;
- Vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard ;
- Fiches de suivi, grilles de certification ;
- Évaluations formatives et accessoires pratiques.
- RIA, machine à fumée
- Quiz BOX
- Matériel de secourisme ( SST conforme aux recommandations INRS



# PROGRAMME

## OUVERTURE DE LA FORMATION

Accueil des stagiaires et présentations de la formation

## ROLES ET MISSIONS DU CHEF D'EQUIPE

Le chef d'équipe SSIAP 2 assure la supervision des agents SSIAP 1 et veille à l'application des consignes de sécurité incendie. Il coordonne les interventions en cas d'urgence, gère les évacuations, et participe à la prévention des incendies ainsi qu'au suivi des installations techniques. Il joue également un rôle clé dans la formation et la sensibilisation à la sécurité au sein de l'établissement.

## MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

Le chef d'équipe SSIAP 2 doit savoir utiliser et vérifier le bon fonctionnement des systèmes de sécurité incendie (SSI), tels que le tableau de signalisation, les détecteurs, les alarmes et les équipements de désenfumage. Il intervient pour diagnostiquer les anomalies, effectuer les tests réglementaires, et s'assurer de la disponibilité des moyens de secours conformément aux procédures établies.

## HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE

Le chef d'équipe SSIAP 2 veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à la prévention des risques incendie. Il contrôle l'application des consignes, identifie les dangers potentiels, et participe à la mise en place de mesures préventives pour protéger les occupants et les intervenants tout en respectant les normes en vigueur.

## CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE

Le chef d'équipe SSIAP 2 assure la gestion du poste central de sécurité en situation de crise. Il coordonne les équipes, analyse les informations des systèmes de sécurité incendie, prend les décisions d'urgence, déclenche les interventions nécessaires, et communique efficacement avec les secours extérieurs pour garantir une gestion rapide et optimale de l'incident.



# ORGANISATION DE LA FORMATION

ACTIVITÉ	CONTENU	DUREE
<b>ROLES ET MISSIONS DU CHEF D'EQUIPE</b>		
SEQUENCE 1	• GESTION DE L'EQUIPE DE SECURITE	• 4H00
SEQUENCE 2	• MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE	• 2H00
SEQUENCE 3	• ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION	• 12H00
SEQUENCE 4	• GESTION DES CONFLITS	• 04h00
SEQUENCE 5	• EVALUATION DE L'EQUIPE	• 02h00
SEQUENCE 6	• INFORMATION DE LA HIERARCHIE	• 04h00
SEQUENCE 7	• APPLICATION DES CONSIGNES DE SECURITE	• 04h00
SEQUENCE 8	• GERER LES INCIDENTS TECHNIQUES	• 04H00
SEQUENCE 9	• DELIVRANCE DU PERMIS DE FEU	• 02H00
<b>MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE</b>		
SEQUENCE 1	• SYSTEME DE DETECTION INCENDIE	• 4H00
SEQUENCE 2	• LE SYSTEME DE MISE EN SECURITE INCENDIE	• 4H00
SEQUENCE 3	• INSTALLATION FIXES D'EXTINCTION AUTOMATIQUE	• 2H00
<b>HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE</b>		
SEQUENCE 1	• REGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL	• 4H00
SEQUENCE 2	• COMMISSIONS DE SÉCURITÉ ET COMMISSION D'ACCESSIBILITÉ	• 2H00
<b>CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE</b>		
SEQUENCE 1	• GESTION DU POSTE CENTRAL DE SECURITE	• 10h00
SEQUENCE 2	• CONSEILS TECHNIQUES AUX SERVICES DE SECOURS	• 6h00



# VALIDATION DE LA FORMATION

Pour être certifié, le candidat doit obtenir au moins 12 sur 20 à l'épreuve écrite et être jugé apte aux épreuves orale et pratique. Chaque épreuve validée individuellement reste valable pendant un an, permettant de repasser uniquement la ou les épreuves échouées, sans obligation de suivre une nouvelle formation. Au-delà de ce délai, une formation complète devra être suivie avant de pouvoir se présenter à nouveau. La réussite à l'examen conduit à l'obtention du diplôme SSIAP 2, à renouveler tous les trois ans avant sa date de fin de validité.

## Validation par bloc de compétences

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues d'un SSIAP 2 pourront être reconnus au titre de SSIAP 2

## Recyclage

Recyclage tous les 36 mois

## A l'issue de la formation

A l'issue de la formation, un Certificat de réalisation Conforme aux modalités du Ministère du Travail, ce certificat est délivré aux personnes ayant suivi la formation dans sa totalité

## MODALITÉS

### Accessibilité

Une personne en situation de handicap peut tout à fait obtenir son certificat d'équipier de première intervention si elle est capable de mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues de la part de ce dernier. \*

« Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques ou mentales, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un équipier de première intervention, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation mentionnant notamment les résultats des acquis (partiels, du fait du handicap) de la formation. »

\*Réfèrent handicap : Maxence Barthelemy - 06 48 35 89 59  
contact@leones-formation.fr

### Les modalités et délais d'accès

- Dossier d'inscription à retirer et compléter 
- Inscription 15 jours avant le début de la formation.

### Modalité d'évaluation

- Épreuve écrite
- Questionnaire à choix multiples (QCM) composé de 40 questions couvrant l'ensemble du programme.

- Épreuve orale
- Présentation d'une séquence pédagogique sur un sujet lié à la sécurité incendie, avec 15 minutes de préparation.

- Épreuve pratique
- Exercice de gestion du poste de commandement (PC) en situation de crise, réalisé sur un système de sécurité incendie (SSI) de catégorie A en fonctionnement, durant 20 minutes par candidat. Des questions du jury viendront compléter l'évaluation.